

SIVOM DU HAUT COMMINGES  
17 avenue de Luchon  
31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2024 / 14

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL

### OBJET : Proposition tarifs REDEVANCES OM 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 29 Mai

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Labroquère sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

### Etaient présents :

M. MORA - Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO - M. GRAIN - Mme STRADERE - M. BALLARIN - Mme EXPOSITO - M. PLANAS - Mme MERIC - M. CHAPOT - M. MORLIERE - M. COLLA - Mme GEVREY - Mme FAVAREL - M. PUIGDELLOSAS - M. BORDERES - M. CASTEX - M LARQUE Alain - M. CARCY - M. SANS - M. BEYT - M. THEBE - Mme FAURE - M. BISTOLFI - M. GAMBONI - M. GARCIA - Mme VIGNEAUX - Mme NAIGEON - Mme LOUGE - M. CHOLET - M. AUGUSTE - Mme WINTERSTEIN - M. SAULNERON - M. MARTINEZ - M. DESERT-LACAY - Mme ECHEVARNE - M. SERRANO - Mme TORRES - M. DOUSSINEAU - M. GRAND - Mme MARTIN - M. SEMENZATO - M. DEU - M. VERDIER - M. PICOT - M. GAVENS - M. SAVAZZI - M. DOUCET - M. MIGLIAVACCA - M BARON - M. CARDAILLAC - Mme CARDAILLAC - Mme MARTIN - M. DUBOUX - Mme BARTHIE - FORTASSIN - Mme GERLAND - M. LOUSTAU - M. CALMEL - Mme DUBOIS - Mme BACHY - M. DEMANGE - M. IBOS - Mme BOSC - M. PORTÉ

### Procurations :

Mme CLEMENT a donné procuration à M. Serge LARQUÉ.  
M. SARRAUTE a donné procuration à M. SANS.  
M. SALVATICO a donné procuration à M. BEYT.  
M. RIVAL a donné procuration à M. DEU.  
M. SAINT-GERMES a donné procuration à M. CORTESOGNO.  
M. DENCAUSSE a donné procuration à M. CHOLET.  
Mme RUMEBE a donné procuration à M. AUGUSTE.  
M. FRATUS a donné procuration à M. COLLA.  
Mme DUHALDE a donné procuration à M. PUIGDELLOSAS.  
Mme CEAGLIO a donné procuration à M. SERRANO.  
M. MARY a donné procuration à M. CARCY.  
Mme TOUZAN a donné procuration à M. GRAND.  
Mme LARQUÉ Mélody a donné procuration à Mme ECHEVARNE.  
M. SABADIE a donné procuration à Mme TORRES.  
M. BARTHIE-FORTASSIN a donné procuration à Mme BARTHE-FORTASSIN Ginette.  
M. SOST a donné procuration à M. IBOS.

### Date de convocation : 24/05/2024

Monsieur SANS Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de délibérer sur le montant des redevances 2024 détaillées par foyer comme suit :

Montant de la redevance	Haute-Garonne	Hautes-Pyrénées
Une collecte par semaine	160 €.	161 €.
Une collecte par semaine + deux collectes en juillet et août	177 €.	178 €.
Deux collectes par semaine	211 €.	

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette proposition.

Vote : Présents : 66      Pour : 79      Contre : 2      Abstentions 1      Refus : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,  
LARQUÉ Sébastien

